

111 LM 29/9

(1944)

Destructions par gares

Dossier 80 VRIGNE - MEUSE

: 2400=

~~80~~

Guerre 1939-1945

ARCHIVES
VOIE SERVICE CENTRAL
N° 35948

VRIGNE-MEUSE

23 OCT 1944

Paris à Longroy

Gare de Virique Meuse

Destinction d'appareils téléphoniques
par actes de malveillance

6

AVIS DE RECEPTION PROVISOIRE

Notes prises lors de la réception des appareils et des autres

LIBRE	
LIBRE	
LIBRE	
LIBRE	

S. N. O. E.

5 2 10 1 1944

S. N. C. F.

Service des Approvis^{ts}, Commandes et Marchés

DIVISION DES COMMANDES

Imprimés, Fournitures Adm^{ves}, Mécanographie

Feuilles, Feuilles N^o.....

29 AOUT 1939

29 AOUT 1939

ÉTABLI PAR			SERVICE D'ACHAT	
HEURE	JOUR	MOIS	HEURE	JOUR
	29			

AVIS DE RÉCEPTION PROVISOIRE

Nous avons reçu ce jour les matières désignées ci-après :

COMMANDE D'ACHAT N ^o 1	FOURNISSEUR 2	QUANTITÉ 3	DÉSIGNATION 4
1 2354	Site Solre	1	Spirette de Huster
1 2118	Stegg	200	étriers
1 2189	"	4	travers
1 "	"	4	"
1 "	"	4	"
1 "	"	4	"
1 2234	"	1	montage d'une chaîne sur crochet
1 2205	Forgu de Vesle cum	1	meuble en bois
1 2328	"	1	salot en Formier
1 2318	La Quincastherie	1 kg	de torons <i>acompte</i>
1 2324	Solis	1	corps avec avec papillon d'inspection

animal 394

5 2001 1939

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de Est

Service de la Voie et des Bâtiments

6° Arrond^t de Charleville

64° Section de Sedan

641° District de Sedan

INCIDENT⁽¹⁾ ACTE DE⁽²⁾ MALVEILLANCE

Ligne de Paris à Langres

Gare de Verquin Neuse ou point kilométrique

entre les gares d _____ et _____

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Montant des dégâts

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Sedan, le 23 OCT 1944

Le Chef de District,

Amour

(Nom Masson)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

**SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS**

Région d' Est

Service de la Voie et des Bâtiments

° Arrond^t d' Charleville
° Section d' Sestay
° District d' Sedoy

Suite au rapport du 23 OCT 1944
INCIDENT⁽¹⁾ ACTE DE⁽²⁾ MALVEILLANCE

Ligne d' Paris à Langres
Gare de Vergu Meuse ou point kilométrique
entre les gares d' _____ et _____

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficat médical)

Avaries à la voie ou aux installa-
tions (détail succinct)

Montant des dégâts

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

Constatations faites, témoignages
intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible,
les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Enquête des Autorités administra-
tives et judiciaires (Premiers ré-
sultats)

Le 23 Oct 1944 en gare de Vergu Meuse, il a été constaté
ce qui suit :
Part 1 une brèche a été faite au dessus de la limite
gite, l'écran en enlevant plusieurs planches, 5 fiches de
l'appareil téléphonique ont été arrachés
Part 2 le panneau a été cassé et 2 fiches de
l'appareil téléphonique ont été arrachés
Part 3 matériel : la borne a été cassée et l'appareil
téléphonique section complètement inutilisable, magnets
cassés et micro déplacé

rien

rien

3000 environ

rien

rien

La remise en état est en cours par les soins du S.E
plus expédition de la fermeture (brevet) et (E.P.S.)
Il s'agit d'un acte de vandalisme commis par
3 employés de Vergu Meuse :

EX. V.B.

Les autorités administratives et judiciaires sont
avisées. L'affaire est entre les mains du
Procureur

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Sestay, le 24 OCT 1944
Le Chef de District,

Masson

(Nom Masson)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 16470. — Imp. LAURE, Paris. — 16601-10-41.

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.